



COMITE DE L'OISE DE BASKET BALL

2 bis rue du Général de Gaulle

60180 NOGENT S/OISE

Tél. : 03.44.24.66.61

Email : basketoise@gmail.com

Organisation U7



- Inscription des clubs à la saison U7 auprès du CD60
- Utilisation du matériel et du concept Baby Ball (disponible en prêt au CD 60)

Organisation

- Inscription annuelle des clubs pour rassemblements U7 auprès du CD60 avant le **02.11.2025**
- Calendrier des rencontres institutionnalisé et planifié par le comité
- **Rencontre en 2x2**
- Chaque club doit présenter un minimum de 6 joueurs(euses) et maximum de 12 joueurs(euses) sur les rassemblements
- Regroupement des clubs inscrits par secteur géographique
- 3 clubs par rencontre et par journée
- **Chaque club inscrit doit être organisateur de regroupements au moins 2 fois dans la saison par engagement inscrit et respecter le calendrier mis en place par le CD60.**
- Tout arrangement de date et horaire peut être possible en accord avec les autres clubs concernés et le CD60.
- **Chaque joueur et éducateur présent sur une équipe doit être licencié dans sa catégorie**

Calendrier

- 6 dates officielles sur lesquelles des rencontres seront mises en place par le CD 60
- 2 journées organisées par club à fixer sur les 6 week-ends (samedi ou dimanche, matin ou après-midi)
- Les dates pourraient être modifiées par la commission si besoin pour l'organisation du CD60
- Les lieux et la répartition des clubs participants seront désignés par le CD 60

Journée	U7
J1	29/30 novembre 2025
J2	24/25 janvier 2026
J3	07/08 février 2026
J4	14/15 mars 2026
J5	28/29 mars 2026
J6	16/17 mai 2026

Rassemblements Baby Ball

Durée 1h30

- 45mn sur les ateliers Baby Ball (3x10 mn + 5 mn temps de permutation)
- 45mn d'opposition en 2x2
- 3 équipes autorisées par club présent sur le regroupement (pour + voir avec club organisateurs si possible)
- 4 joueurs **licenciés** maximum par équipe (3 joueurs semble le mieux adapté)
- La présence d'éducateurs ou d'encadrants licenciés est **obligatoire** pour prendre part à un regroupement (1 encadrant par équipe lors des matchs).
- Dans le cas contraire, pour des raisons de responsabilité, les joueurs présents ne pourront pas participer au rassemblement, chaque club étant responsable de **ses licenciés**.

Ateliers :

- Choix effectué par la commission mini basket du comité
- Répartition dans les différents univers

Règles particulières :

- 1 période de 7mn de temps de jeu, pas d'arrêt de chronomètre
- Les remises en jeu sont effectuées par l'éducateur de l'équipe ou l'arbitre
- Faute sur tir = 1pt + possession du ballon
- L'arbitrage doit être partagé par les éducateurs des 2 équipes avec concertation au début des rencontres.

Matériel nécessaire à l'organisation

- Paniers spécifiques Baby ou susceptibles de descendre entre 1m70 et 2m
- Cercle « HOOP » de décathlon accepté pour les ateliers
- **Ballons T3**
- Fiches Baby Ball (document FFBB)
- Petit matériel pédagogique (plots, lattes, chasubles, ...)

Support CD 60

- Mise à disposition du kit Baby Ball auprès des clubs inscrits à la saison U7
- Mise à disposition du matériel pédagogique spécifique
- Fiche type organisation journée rencontre
- Feuille de présence avec n° des licences à retourner au CD 60 par le club recevant